

# Plan de lutte contre les algues vertes :

## Lettre ouverte aux paysans du Finistère

---

Cher(e)s Collègues,

Le 5 février 2010 était présenté le Plan de lutte contre les algues vertes, portant sur 8 baies en Bretagne. Les baies « pilotes » de la Lieue de Grève et de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, ont été les premières à s'atteler à la rédaction de programmes d'actions sur leur territoire.

C'est au tour des 5 baies du Finistère (Douron, Guillec-Horn, Quillimadec-Alanan, Baie de Douarnenez, Baie de la Forêt) de déposer leurs programmes d'ici la fin 2011. **Les représentants des agriculteurs et de leurs structures économiques se sont ainsi investis, depuis un an, dans les groupes de travail mis en place afin d'élaborer un programme d'actions.** Ils se sont battus pour que les objectifs de réduction des flux d'azote soient réalistes et que les mesures proposées soient compatibles avec l'économie des territoires.

La Bretagne est une des seules régions européennes où l'on constate une amélioration nette et continue de la qualité des eaux superficielles, la Commission Européenne, elle-même, le reconnaît. Cela n'a pourtant pas permis de desserrer l'étau du plan algues vertes.

Aujourd'hui, malgré l'implication des agriculteurs de ces territoires, nous sommes amenés à faire le constat suivant :

- les objectifs de réduction des flux n'intègrent pas l'impératif de maintien de l'activité agricole et sont inatteignables dans les délais impartis,
- les projets de territoire cèdent trop souvent à la facilité en adoptant des mesures dogmatiques relevant, avant tout, du « politiquement correct ». Ainsi, les mesures systématiquement inscrites comme la conversion à l'agriculture biologique, le développement des circuits-courts ou la rétrocession des terres à des agriculteurs engagés en agriculture biologique, n'auront absolument aucun effet sur les flux d'azote,
- la « démarche ascendante », s'appuyant sur les propositions du terrain pour l'élaboration des projets de territoire, est un leurre. Les revendications agricoles ne sont pas reprises dans les écrits. Ainsi, nombreuses sont les mesures apparaissant déconnectées des réalités agronomiques et rares sont celles qui ont fait l'objet d'une évaluation économique et sociale,
- la « démarche volontaire d'adhésion » des agriculteurs est également une illusion et se transformera en « adhésion obligatoire ». Des outils tels que les diagnostics individuels et les reliquats azotés, présentés comme des indicateurs de l'engagement des agriculteurs, seraient transformés en moyens de contrôle,
- l'enveloppe financière du plan algues vertes soutiendra avant tout l'économie de services (analyses, diagnostics, accompagnements individuels...) au détriment de l'activité de production.

**La profession agricole finistéenne ne peut cautionner des projets qui conduiraient inexorablement l'activité agricole vers le déclin.**

L'agriculture est une richesse pour nos départements, on l'oublie trop souvent : 39 % des emplois bretons sont liés à l'activité agricole. Il est hors de question de détruire ce que nos prédécesseurs ont mis tant d'acharnement à bâtir. Alors que certains parlent de décroissance, nous, nous croyons en notre futur !

Nous sommes convaincus que performance économique peut rimer avec performance environnementale, à condition de s'en donner les moyens. Nos infrastructures de recherche appliquée fournissent des références et des outils qui permettent, au final, de mieux produire aujourd'hui qu'hier. Les agriculteurs bretons contribuent depuis longtemps à la protection de l'environnement et ont été les premiers à appliquer des règles de protection de la ressource en eau (bandes enherbées, couverts végétaux...). L'expérimentation et l'innovation sont les solutions à privilégier à l'avenir, mais la profession agricole doit garder la maîtrise des éléments de recherche et de leur diffusion.

Les agriculteurs finistériens ont toujours été au rendez-vous quand leur avenir était en jeu, c'est le cas aujourd'hui. Ainsi, **le 25 octobre 2011, l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, réunies lors d'un Conseil de l'Agriculture Finistérienne\*, a pris une position commune.**

Nous refusons de nous engager dans ces projets de territoires, tels qu'ils nous sont présentés actuellement, pour les raisons évoquées précédemment. **Le chemin qui a été choisi pour endiguer le phénomène des marées vertes n'est pas le bon, et nous avons le devoir d'alerter l'ensemble des agriculteurs avant qu'il ne soit trop tard, car l'enjeu dépasse les seuls bassins versants algues vertes.**

La Profession a adressé au Préfet de Région un certain nombre de demandes préalables, restées sans réponse à ce jour :

- les mesures proposées doivent être cohérentes du point de vue agronomique,
- les outils de pilotage de la fertilisation tels que les reliquats doivent conserver leur rôle pédagogique et non être utilisés à des fins de contrôle,
- la réglementation doit évoluer de façon à faciliter la substitution de l'azote minéral par de l'azote organique et garantir la mise à disposition des terres pour l'épandage,
- des moyens financiers doivent être débloqués afin de permettre la mise en place d'installations de traitement des effluents d'élevage,
- le Schéma Directeur Départemental des Structures doit rester à la base des décisions sur le foncier agricole,
- des garanties doivent être formalisées par écrit sur la confidentialité des données individuelles.

**Tant que l'Etat, la Région et les collectivités territoriales n'auront pas pris d'engagements forts sur ces points, nous refuserons de poursuivre la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes dans le Finistère.**

Par ailleurs, il faut rappeler que nous ne disposons toujours pas d'une expertise scientifique indépendante à l'échelle européenne, voire internationale, faisant la lumière sur le lien entre agriculture et marées vertes.

La profession agricole finistérienne n'est pas, comme certains le disent, sur le recul. Notre souci est d'avancer sur les questions environnementales en préservant l'activité économique, déjà encadrée par pléthore de réglementations et directives environnementales. Aussi, aux « recettes » idéologiques proposées nous préférons des engagements réalistes, s'inscrivant dans la continuité de notre travail.

Soyez certains, Cher(e)s Collègues, que nous sommes unis et solidaires, à vos côtés, pour défendre les intérêts des agriculteurs, de l'agriculture, de notre territoire.

Pour la profession agricole finistérienne, le 3 novembre 2011 :

Jacques JAOUEN  
Président de  
la Chambre d'agriculture

Guy LE BARS  
Président de  
FD Coop 29

Michel BLOC'H  
Président de  
l'UGPVB

Thierry MERRET  
Président de  
la FDSEA 29 et du CAF

Olivier BILLON  
Président de  
JA 29

\***Les organisations invitées au CAF** : ADASEA – AVELTIS – BREIZ EUROPE – CECAB – CER FRANCE FINISTERE – CHAMBRE D'AGRICULTURE – CLAL ST YVI – COFIPORC – COGEDIS – CONTROLE LAITIER – COOPERL – PORFIMAD – PRESTOR – CREDIT AGRICOLE – CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE – DOUX – EVEN – FDSEA – GDS – GROUPAMA – ICOOPA – JA – LE GOUESSANT – MSA D'ARMORIQUE – ROLLAND SAS – SAVEOL – SICA ST POL – SILL – SODIAAL – SNC BRIDEL – SYPROPORCS – TRISKALIA.